



## PAROLE DE GESTIONNAIRE

**Magalie Trouvé,**  
responsable du parc automobile  
d'Orléans Métropole

Distinguée lors des Trophées de *L'Automobile & L'Entreprise* par le prix du gestionnaire de parc Collectivités et Administrations de l'année, Magalie Trouvé insufflé dans les services d'Orléans Métropole certaines pratiques du monde de l'entreprise. « Sourcing », « benchmarking » et « networking » sont au cœur de ses activités et de sa stratégie pour professionnaliser son activité et rationaliser le nombre de véhicules gérés.

Par Antonin Moriscot



# « Mettre mon expérience du privé au service du public »

### MON ACTIVITÉ

Mon activité consiste à définir les besoins et à monter des marchés. Au sein d'Orléans Métropole, mon poste est rattaché à la Direction de la commande publique et des achats. J'interviens donc sur les parties « investissement » et « support ». Je n'ai pas la responsabilité de tout ce qui est fonctionnement (cela relève du garage) ni des assurances (direction juridique), mais je suis garante de la gestion des carburants (achat de carburant, pleins dans les stations-service métropolitaines...). Je gère aussi tout ce qui est contraventions et immatriculations et, bien sûr, l'affectation des véhicules.

### CE DONT JE SUIS LE PLUS FIÈRE

En vingt-quatre mois, j'ai réussi à mettre en place un certain nombre d'outils améliorant la performance de la gestion de flotte : les additifs carburant, les boîtes à clés, des règles pour renouveler les véhicules à bon escient, des règles d'usage des véhicules...



## MON OBJECTIF POUR 2020

Le chantier à venir est l'amélioration et le renouvellement des outils de gestion de flotte. Aujourd'hui, je jongle entre plusieurs solutions logicielles : une pour la gestion, une pour le carburant, une pour l'entretien..., ce qui fait que je n'arrive pas à avoir une maîtrise totale sur les coûts des véhicules. De même, j'ai besoin de plus en plus de données pour mieux gérer mes véhicules et identifier plus facilement les besoins des services.

## MON INTERROGATION

Ma grande interrogation est : « Qu'est-ce que sera la flotte verte ? » Personne n'est capable de donner une image de ce que sera la flotte verte dans les cinq prochaines années. Dois-je encore attendre pour passer à l'hybride ou aux autres types d'énergie, au risque de me retrouver avec des véhicules peu performants et rapidement dépassés ?

## MES PROJETS

Venant du privé, j'essaie d'apporter mon expérience du monde de l'entreprise, du dynamisme et de faire preuve de détermination afin de moderniser – progressivement – la gestion du parc de la métropole. J'envisage le rajeunissement de la flotte, la rationalisation du nombre de véhicules et la mutualisation de ceux-ci entre les services. Un premier pas est l'installation de boîtes à clés pour les véhicules roulant peu (moins de 1000 kilomètres par an) afin que davantage d'agents puissent en profiter.

## LES TROPHÉES A&E 2019

C'est une distinction qui n'est pas venue de l'intérieur mais de mes pairs. Cela vaut la reconnaissance de mon travail et de mes actions pour améliorer la performance de la gestion de flotte. Absents lors de la cérémonie, mes responsables m'ont dit : « Vous le méritez ce Trophée », d'autant qu'il fait aussi rayonner la métropole !

## LES CARBURANTS

J'ai mis en place l'usage systématique d'un additif dans le réservoir des VP et VUL pour réduire l'impact écologique des véhicules et en réduire les coûts. Cette solution avait été instaurée par la Direction des déchets pour les poids lourds, et je l'ai dupliquée sur l'ensemble de la flotte. Au chapitre finances, j'obtiens des gains de 10 % nets. En termes de rejets, on constate environ 50 % de réduction des particules fines, 15 % de réduction des oxydes d'azote et du monoxyde de carbone.

## LA TÉLÉMATIQUE

Pour mener à bien mes missions et la mutation de mon parc vers davantage de véhicules partagés, la télématique s'impose. Une solution va être prochainement montée sur tous les VP car ces véhicules sont essentiellement utilisés par des agents d'encadrement. En revanche, on ne va pas déployer de solution télématique sur les véhicules opérationnels car il ne faudrait pas que les agents perçoivent cela comme de la surveillance. Toutefois des solutions (Mapping Control et Simplicity) sont déjà installées sur nos engins de police, les hydrocureurs ou encore les bennes à ordures.

## MAGALIE TROUVÉ BIOGRAPHIE

- DUT gestion des entreprises et des administrations
- Master en achats (alternance)
- Avant 2017 : responsable achat et qualité chez Schaeffler
- Depuis 2017 : responsable de parc automobile et acheteur public d'Orléans Métropole

## ORLÉANS MÉTROPOLE

- 22 communes
- 334 km<sup>2</sup> de superficie
- 95 élus métropolitains
- 3 500 agents
- Siège à Orléans

## LA FLOTTE D'ORLÉANS MÉTROPOLE

- 450 VP + VUL (- 3,5 t)
- 150 VU et engins (+ 3,5 t)
- 50 % gazole
- 40 % essence
- 10 % électrique et autres (GNV, GPL)
- 100 % acquisitions VN et VO
- Âge moyen du parc automobile : 10 ans

## MON COUP DE GUEULE

Certains collègues râlent régulièrement contre l'Antai (Agence nationale de traitement automatisé des infractions) à propos de la gestion des amendes. Moi, mon coup de gueule concerne l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS). De nouvelles procédures pour l'immatriculation de véhicule neuf ou une demande de duplicata de carte grise sont apparues récemment, mais l'ANTS n'a pensé ni aux entreprises ni aux collectivités locales. Car pour effectuer ces démarches il faut être enregistré comme personne physique [or une métropole ou une entreprise est une personne morale, ndr]. De même, le paiement en ligne doit être effectué par carte bancaire : un moyen inadapté aux collectivités.